

Récapitulatif de votre démarche en ligne

Le 01/08/2022 à 13:35:53,
Vous venez de faire une demande de Prime d'activité

Vous êtes allocataire de la Caf des Bouches-Du-Rhône.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (L.262-46 du Code de l'action sociale et des familles - Article 441.1 du code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande : 01/08/2022 13:35:53 - EDET KARL

MAT 2398753 -

PAGE 1/2

IDX B 6093101 P 131 -



>2398753609310000000<

Récapitulatif de votre démarche en ligne

➤ Prime d'activité

La caf va étudier votre droit à la Prime d'activité dans les plus brefs délais.

Logement

Vous êtes locataire, colocataire ou sous locataire.

Prestations perçues

Aucune personne de votre foyer n'a bénéficié de la Prime d'activité depuis le 1er Mai 2022.

Revenus de placement

Aucun revenu de placement.

Déclaration trimestrielle

KARL EDET né(e) le 15/01/2001.

	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
Salaires	1 253,00 €	1 424,00 €	1 252,00 €
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

